

NOM**Prénom**

Règlement Intérieur de la Plateforme Photonic Imaging Center (PIC GIN) GIN U1216

Mise à jour 03/08/2023

Article I. Objet

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation ont pour objet de définir les modalités de mise à disposition des services de la plateforme PIC GIN, et les conditions d'utilisation de la plateforme par l'utilisateur.

Tout accès et/ou Utilisation de la plateforme **suppose l'acceptation inconditionnelle et le respect de l'ensemble des termes des présentes Conditions**. Elles constituent donc un contrat entre PIC GIN et l'utilisateur.

Les présentes Conditions générales d'Utilisation doivent être signées par chaque utilisateur. Dans le cas où l'utilisateur ne souhaite pas accepter tout ou partie des présentes conditions générales, il lui est demandé de renoncer à tout usage de la Plateforme PIC GIN.

Article II. Missions et Engagements de PIC GIN

La Plateforme PIC GIN a plusieurs missions à remplir :

- a) Répondre aux besoins des utilisateurs pour l'acquisition de données en imagerie cellulaire, tissulaire, moléculaire et l'analyse de ces données, et réaliser des prestations de service en fonction des capacités de la structure PIC GIN (infrastructures, équipement, personnel et expertise).
- b) Mettre à disposition le matériel et les techniques pour réaliser des études de microscopie, vidéomicroscopie, microscopie confocale, microscopie TIRF, FRAP, microscopie haute et super-résolution (Airyscan, STED) ...
- c) Assurer le suivi et faire procéder ou réaliser les maintenances et interventions techniques nécessaires, voire intervenir directement sur le matériel.
- d) Optimiser le matériel en fonction des besoins et des avancées technologiques.
- e) Permettre un transfert technologique et de savoir-faire notamment par collaboration.
- f) Guider et aider les utilisateurs dans l'acquisition et l'analyse de leurs images, voire dans leur politique d'achat. 2

D'autre part, elle s'engage à :

- g) Respecter la confidentialité des données.
- h) Informer les utilisateurs de l'arrêt des stations de travail que ce soit planifié à l'avance (opérations de maintenance) ou en cas de panne.
- i) Intervenir le plus rapidement possible lorsqu'une panne est signalée, et lorsque cela est possible informer les utilisateurs concernés des délais de réparation

Article III. Localisation de la plateforme PIC GIN

Grenoble Institut des Neurosciences, Inserm U1216 – Université Grenoble Alpes
Photonic Imaging Center (PIC GIN) Bâtiment Edmond J. Safra, Chemin Fortuné Ferrini

27/01/2022

38700 La Tronche
Pièces 3^è et 2^{ème} étage : 3/031-3/033-3/022-3/024-2/025

Article IV. Responsables de la plateforme PIC GIN

Yasmina Saoudi yasmina.saoudi@univ-grenoble-alpes.fr

Sara Yjjou sara.yjjou@univ-grenoble-alpes.fr

gin-pic@univ-grenoble-alpes.fr

Tel Bureau (3/066) : 04 56 52 05 74

Article V. Description du matériel présent sur la Plateforme au 08/2023

+ *Salle Lightsheet*: 3/022

+ *Stéréologie* : 3/024

+ *Salle informatique* : 2/025

+ *Vidéo LEICA déplacée salle 3/033*

+ *STEDYCON salle 3/031*

PIC GIN comprend différentes pièces équipées des matériels suivants :

Pièce 03/031 : Accès par biométrie

1) Salle de chirurgie (rongeurs)

- Système d'anesthésie gazeuse isoflurane
- Loupe binoculaire
- Cadre stéréotaxique rat/souris
- Vibratome VT1200S

2) Salle de microscopie biphotonique

- Un microscope LSM 7MP (Zen2 ; Zeiss) /platine motorisée petit animal – laser IR Chameleon Vision II 690-1080 nm (Coherent)
- Système d'anesthésie Isoflurane (Air/O₂) et carbogène
- Un microscope TriMScope (LaVision Biotec) /poste électrophysiologie (Scientifica) – laser IR Insight DeepSee + 690-1300 nm (Spectra-Physics)

3) Salle de culture cellulaire

- Un PSM classe 2
- Un incubateur CO₂ pour cellules
- Un microscope droit Nikon Eclipse TS100 filtre FITC/Rhod
- Une centrifugeuse

4) Salle de vidéomicroscopie Zeiss

- Un microscope inversé Axiovert 200M équipé d'un système d'illumination par fibre optique type HXP120, d'une caméra CCD monochrome Roper Coolsnap HQ, d'une grande chambre d'incubation et d'un contrôleur CO₂, d'un piezo sur objectif, d'une platine motorisée avec insert chauffant, le tout piloté par un système d'acquisition ZEN
- Un microscope inversé Axiovert 200M équipé d'un système d'illumination Fluoarc, d'une caméra monochrome Roper Coolsnap CCD HQ2 piloté par un système d'acquisition MétaMorph

5) Salle Spinning Disk

- Un microscope inversé Zeiss AxioObserver Z1 équipé d'un système d'illumination CoolLed Pe 4000 et d'un spinning disk CSU W1 Yokogawa, d'un système ILas2 (Roper) pour les techniques de TIRF, FRAP d'une caméra monochrome sCMos Prime 95B (Photometrics), d'une grande chambre d'incubation et d'un contrôleur CO₂, d'une platine motorisée piezo avec insert chauffant, ainsi de

d'un module de haute résolution (Live SR, GATACA Systems) le tout piloté par un système d'acquisition MétaMorph

6) Salle microscopie confocale Zeiss

- Un microscope confocal Zeiss LSM710 équipé d'un module Airyscan (Haute résolution) piloté par le logiciel Zen2

7) Salle microscopie Nikon

- Un microscope droit Nikon Eclipse E600 équipé d'une caméra CCD Coolsnap EZ piloté par micro-manager
- Un microscope inversé Eclipse Ti Nikon équipé d'une caméra monochrome sCMos Prime 95B (Photometrics), complétée d'un système Optosplit, d'un système ILas2 (GATACA Systems) pour les techniques de TIRF piloté par un système d'acquisition MétaMorph.

8) Salle microscopie Leica

- Un microscope confocal Leica TCS SPE piloté par le logiciel LAS
- Un nanoscope confocal /STED2D (Stedycon, Abbérior)

Pièce 3/033

- Scanner de lames Axioscan Z1 Zeiss
- Un vidéo-microscope LEICA DMI6000 équipé d'un système d'illumination DG4, d'un système ILas2 (Roper) pour les techniques de FRAP/PA, d'une caméra monochrome EMCCD Quantem (Roper) piloté par un système d'acquisition MétaMorph
- Un microscope Axiovert 200M d'une caméra monochrome EMCCD Coolsnap Quantem (Roper) piloté par un système d'acquisition MétaMorph

Pièce 3/022

- Microscope à feuille de lumière permettant l'acquisition d'images macroscopiques en fluorescence et en 3D sur échantillons transparisés.

Pièce 3 /024

- Salle de stéréologie équipée d'un microscope droit BX 53 Olympus en transmission et d'une caméra couleur pour l'analyse quantitative en histologie (logiciel Stereoinvestigator)

Pièce 2/022

Salle informatique

- Analyse des données (logiciels Imaris, Fiji, Zen, MetaMorph...)
- Transferts de données pour les utilisateurs extérieurs

Article VI. Conditions d'accès à la Plateforme

La plateforme PIC GIN (pièce 3/031) est accessible par détection biométrique. N'ont accès que les personnels de l'Institut munis de leur badge. Pour les extérieurs (collaborateurs, techniciens de maintenance...), le personnel de la plateforme leur ouvre les portes.

L'accès sans assistance à la plateforme se fait aux heures ouvrables du GIN, du lundi au vendredi (voir règlement intérieur du GIN, site intranet).

Accès en dehors des heures ouvrables : certains instruments sont accessibles par badge aux personnes déclarées autonomes.

L'accès à la Plateforme n'est autorisé qu'aux personnes ayant suivi une formation à l'utilisation des microscopes et aux techniques utilisées. Ces formations sont assurées par un membre de PIC GIN sous condition d'effectuer un stage ou d'avoir un contrat de travail d'une **durée minimale de 6 mois**. Toute demande de formation ou dérogation spéciale doit s'effectuer via le logiciel ILab dans l'onglet 'Request Services'.

Chaque utilisateur formé peut avoir un compte Ilab pour gérer ses propres réservations.

Sauf accord écrit préalable entre l'utilisateur et les responsables de la Plateforme, **l'utilisateur n'est pas autorisé à former d'autres personnes.** 5

En cas de collaboration, le collaborateur extérieur n'est pas autorisé à entrer seul sur PIC et à utiliser les appareils. Il doit être assisté lors des expériences d'imagerie, mais peut être formé en fonction des projets et après accord du Copil.

Pour les utilisateurs extérieurs au GIN, l'accès à l'Institut est autorisé du lundi aux heures ouvrables du GIN. L'accueil est ouvert de 8h à 13h et de 14h à 17h.

L'accès sur PIC des utilisateurs extérieurs se fera sur demande après formation auprès des ingénieurs de la plateforme. Un badge d'accès sera alors délivré.

1. Utilisation des microscopes

Lors de la session réservée par l'utilisateur celui-ci sera **totalelement autonome** en absence de demande d'assistance. Cependant, dans le cas où **l'utilisateur rencontre une difficulté** lors de l'utilisation du microscope, **il doit contacter le personnel de la Plateforme** qui lui apportera l'aide nécessaire.

Il veillera à respecter les **processus d'allumage et d'extinction** des systèmes (**Check List** sur chaque système). Si l'utilisateur rencontre un problème dès l'allumage d'un système, il **doit** obligatoirement **contacter le personnel de la Plateforme**, dans le cas contraire, il portera la responsabilité des dégâts occasionnés et son équipe sera mise à contribution.

Il s'engage à ne pas modifier l'installation des systèmes utilisés, ni transférer des accessoires sur un autre système sans autorisation.

2. Transfert des données

Lorsque la session de l'utilisateur est close, celui-ci doit veiller à **recupérer ses données** au plus vite en les transférant via le réseau. En cas de saturation des disques, **les données de plus de 3 mois seront automatiquement supprimées.** Tout disque amovible (clé USB, disque dur) **est formellement interdit** pour éviter toute attaque virale. Une fois la copie terminée, il devra revenir **supprimer ses données** du disque dur de l'ordinateur de la plateforme.

Le personnel de PIC GIN ne pourra être tenu responsable de toute perte de données.

L'utilisateur s'engage à :

- Ne pas effacer les données d'autrui, N'utiliser que les parties des disques durs dédiées au stockage de ses données (Dossiers Utilisateurs, Transfert...) et à ne rien stocker sur le bureau.
- Ne pas surfer sur des sites non dédiés à l'imagerie ou logiciels scientifiques durant l'utilisation des systèmes.

Article VII. Devoirs des utilisateurs

Les Utilisateurs s'engagent à :

Ne pas utiliser le matériel sans la présence d'un utilisateur expérimenté ou sans formation préalable.

1) Respecter les stations de travail

- Les procédures de démarrage et d'arrêt doivent être respectées (**Check List**)

Suivre les protocoles d'allumage afférents à chaque système

Pour tous les microscopes en fin d'expérience, l'utilisateur devra baisser au maximum la tourelle d'objectifs (microscopes inversés), nettoyer la lentille des objectifs à huile avec du papier optique.

- Ne pas les souiller avec des produits chimiques ou biologiques.

En cas de renversement, nettoyer précautionneusement le système avec un peu d'eau

2) Identifier et ranger son matériel.

3) Signaler la fin des stocks (huile, papier optique) au personnel afin d'éviter les ruptures.

4) **Signaler au personnel tout problème, avarie, incident ou détérioration.**

Lorsque la panne est signalée, le personnel de la Plateforme interviendra dans un délai raisonnable, et dans l'hypothèse d'une panne complexe, informera les utilisateurs concernés des délais de réparation.

Il est à noter que le personnel de PIC GIN informera les utilisateurs de l'arrêt des stations de travail lorsque cela est planifié à l'avance, et notamment lors des opérations de maintenance.

5) Ne pas introduire d'organisme vivant relevant de réglementation spécifique dans des locaux non certifiés pour ces organismes, sauf accord préalable. Ne réaliser aucune chirurgie sur animal sans autorisation de projet délivrée par le comité d'éthique du GIN

6) **Respecter les règles de réservation.**

L'utilisateur s'engage à **respecter les horaires de réservation** et à informer au plus tôt toute modification ou annulation d'une réservation. **Au-delà d'un quart d'heure de retard** sans information concernant la réservation programmée, le créneau de réservation pourra être pris par un autre utilisateur.

En l'absence d'information ou d'annulation, **toute réservation programmée sera facturée même en l'absence d'utilisation.**

L'utilisateur s'engage à ne pas réserver de façon inconsidérée les stations de travail, il s'agit d'outils de travail communs dont il ne peut disposer sans prendre en compte les autres utilisateurs.

L'utilisateur s'engage de ne pas réserver trop à l'avance les appareils sans la certitude réelle du besoin de réservation et d'éviter ainsi toute annulation de dernière minute.

Si l'accès d'une machine est saturé, les chefs d'équipes concernés se chargeront avec les ingénieurs de PIC d'équilibrer le temps machine en fonction des projets.

Le temps maximum d'utilisation du confocal LSM 710 Zeiss est fixé à 3h. Toutefois, ce temps pourra être prolongé en fonction des projets de recherche sur demande justifiée et occasionnelle auprès des responsables de la plateforme...

En cas de saturation des microscopes, **la priorité d'accès est donnée aux utilisateurs ayant un papier en révision** en accord avec le chef d'équipe et en informant les ingénieurs de plateforme.

Des créneaux d'utilisation du confocal Zeiss plus stricts **pourront être envisagés** (8h-11h, 11h - 14h, 14h-17h, 17h-20h) en cas d'accès saturé.

Les réservations et donc la facturation peuvent être annulées, soit par l'utilisateur lui-même (imprévu, maladie...), soit en avertissant les ingénieurs de PIC.

Le jour de l'expérience, les réservations et la facturation peuvent être encore annulées en cas de panne **attestée par les ingénieurs de PIC** ou à cause des échantillons (mort cellulaire, mauvais immunomarquage...) en avertissant les ingénieurs de la plateforme dès l'arrêt de l'expérience pour libérer ainsi des créneaux.

S'engage à informer au plus vite toute modification ou annulation d'une réservation

Article VIII. Facturation

- L'accès aux instruments est soumis à une tarification horaire dont les tarifs apparaissent dans Ilab en fonction du système utilisé. https://eu.ilabsolutions.com/service_center/show_external/3556
- Un tarif dégressif est appliqué en fonction des heures (Heures pleines, heures creuses, WE).
- Pour le personnel du GIN, un tarif interne est appliqué.
- Pour les utilisateurs extérieurs, un tarif académique ou privé est appliqué

Remarques :

Les utilisateurs extérieurs ayant une collaboration avec un ingénieur de la plateforme ou les laboratoires ayant participé au financement d'un matériel pourront bénéficier d'un tarif préférentiel (Tarif interne)

- Les formations proposées par PIC GIN ne sont pas tarifées

Article IX. Publication scientifique

Les utilisateurs de PIC GIN s'engagent à maintenir strictement confidentiel l'ensemble des informations, données, documents et résultats qui leurs seront communiqués ou qui seront obtenus dans le cadre des recherches réalisées au sein de la Plateforme par d'autres utilisateurs.

Concernant les publications scientifiques effectuées par les utilisateurs à partir des travaux menés sur la plateforme, **la signature du (des) personnel(s) de la Plateforme en tant que co- auteur(s) des travaux sera évaluée au cas par cas en fonction de la contribution scientifique et de la mobilisation du savoir-faire des personnels de PIC GIN.**

Dans l'hypothèse où aucun savoir-faire n'a été mobilisé ou dans l'hypothèse où les travaux n'auraient nécessité aucune contribution scientifique des personnels de la Plateforme, **il sera néanmoins fait mention de la Plateforme dans les remerciements de la publication.**

L'utilisateur s'engage à produire la liste des publications réalisées à partir des travaux effectués sur PIC GIN, que le personnel de la Plateforme soit co-auteur ou remercié.

En cas de conflit, la situation sera arbitrée par la direction du GIN.

Article X. Hygiène, sécurité et bonnes pratiques

Chaque utilisateur est tenu de respecter les règles d'hygiène et de sécurité et de bonnes pratiques de laboratoire généralement appliquées dans les laboratoires publics.

Pour des raisons évidentes d'hygiène et de sécurité, il est primordial de suivre les règles suivantes :

- Respecter la propreté des locaux

- Nettoyer le PSM de culture cellulaire à chaque utilisation
- Nettoyer l'incubateur régulièrement et en cas de contamination
- Nettoyer la paillasse de la salle de chirurgie (SURFA'SAFE), ainsi que le système d'induction d'anesthésie gazeuse et les outils de chirurgie utilisés
- Changer les poubelles jaunes (déchets biologiques) en salle de chirurgie et salle de culture cellulaire
- Ne pas inverser les pissettes (eau, éthanol, javel) entre la salle de culture cellulaire et la salle de chirurgie
- **Ne pas boire et manger dans les locaux de la plateforme**
- Porter une blouse et des gants lorsque nécessaire...

• Ne pas manipuler les microscopes, souris d'ordinateur, poignées de porte...avec des gants

- Respecter le tri sélectif réalisé au sein des différents box (déchets non contaminés, verre, déchets biologiques, ...).

Article XI. Responsabilité et sanctions

L'utilisateur est responsable de tous les dommages occasionnés de son fait aux appareils et aux locaux mis à sa disposition par PIC GIN. Il supporte les risques de toute natures inhérents aux installations en cas de perte, destruction ou détérioration de ces équipements ou locaux, **et l'Equipe de cette personne rembourse à la plateforme le prix de remplacement ou de réparation des matériels endommagés.**

En cas de non-respect des présentes Conditions Générales d'utilisation et des dispositions du document relatif au bon fonctionnement de la Plateforme, les responsables de PIC GIN se verront dans l'obligation de retirer l'accès définitif ou temporaire aux utilisateurs contrevenants.

En cas de non-paiement d'une facture, l'utilisateur et l'ensemble des utilisateurs appartenant à la structure considérée (Equipe de Recherche, Compagnie industrielle, ...) ne pourront plus utiliser AUCUN des systèmes de PIC GIN jusqu'à règlement du conflit.

Article XII. Conditions Générales d'Utilisation

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont susceptibles d'être modifiées par la Plateforme, à tout moment, notamment en cas d'évolution technique, légales ou lors de la mise en place de nouveaux services.

L'utilisateur sera informé par PIC GIN des nouvelles Conditions Générales d'Utilisations et s'engage à arrêter immédiatement toute utilisation du service en cas de désapprobation de celles-ci.

L'utilisateur est tenu d'accepter les présentes Conditions Générales d'Utilisation sans réserve.

Convention signée à La Tronche, le

Signature de l'utilisateur :

(précédée de la mention « lu et approuvé »)

27/01/2022